

ATTAQUE PARAPSYCHIQUE OU PURIFICATION KARMIQUE ?

Q : *Certains ECKistes ont rapporté avoir été victimes d'attaques intérieures de la part d'un individu, qui ont même eu des répercussions dans leur vie physique. Je peux leur parler de techniques de protection et de renforcement personnel, mais j'estime que je dois aussi faire ce qui est en mon pouvoir pour les protéger. Que puis-je faire sans enfreindre les lois spirituelles ?*

R : L'intérieur reste l'intérieur et l'extérieur reste l'extérieur.

Dans la vie de tous les jours, je ne donne guère suite aux plaintes relatives aux pensées ou aux convictions des autres. En revanche, le Maître intervient lorsque des idées et des croyances dommageables se transforment en actes qui nuisent physiquement à autrui.

Vous pouvez sans crainte prêter une oreille attentive à des initiés ECK qui se sentent victimes d'attaques parapsychiques. Continuez à leur fournir des techniques de protection. **Rappelez-leur de remplir leur cœur et leur esprit d'amour, puis invitez-les à confier la situation au MAHANTA.** S'il est vrai que des profanateurs de conscience rôdent dans la société, il arrive souvent que les désordres psychologiques émanent de la soi-disant victime, inconsciente de la purification de son propre karma.

Ne vous préoccupez donc que des comportements destructeurs apparents qui touchent la communauté ECK. Laissez au MAHANTA le soin de s'occuper de l'aspect intérieur.

Laissez au
MAHANTA le
soin de
s'occuper de
l'aspect
intérieur.

– Harold Klemp